

Projet de Permanence entre le Lycée Voltaire et l'association l'ABEP

Notre association est l'association de la bi-licence d'Economie et de Philosophie de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et son sigle est **l'ABEP**.

Nous sommes assurés par SMACL Assurances et notre siège social est au **90 rue de Tolbiac, Paris 13e arrondissement**.

Notre association a pour but de promouvoir le double diplôme d'Economie et de Philosophie de l'Université Paris I Sorbonne auprès de lycéens, étudiants et professionnels. Elle a également pour objet d'améliorer la cohésion entre les étudiants et de contribuer à l'intégration des nouvelles promotions. Cette association tente également de faire le pont entre notre université et les lycées afin de leur en apprendre sur les conditions d'études en Université et des les aider à acquérir les clés nécessaires pour la réussite dans leurs études supérieures ou dans leur projet professionnel. Ainsi, développer ce projet de permanence permettrait en outre de faire le pont entre notre université et votre lycée et de partager les connaissances que l'on a acquises tout au long de notre parcours scolaire à vos lycéens.

Le projet de permanence que nous voulons développer avec votre établissement a pour but de suivre scolairement et de manière continue vos lycéens. Ces permanences ainsi seraient destinées à dispenser des cours aux élèves pour les aider à appréhender et réussir au mieux leur parcours scolaire. En effet, nous voulons mettre en place ces permanences afin d'apporter les connaissances nécessaires aux lycéens, pour les aider à s'organiser dans leur travail et à acquérir les bonnes méthodes de travail. Le terme permanence prend son sens dans le fait que nous voulons que le soutien scolaire apporté aux élèves soit fixe et qu'ils puissent avoir des cours réguliers et à des jours et heures précis et définis. Cela permettrait également de montrer l'importance que les étudiants donnent à ces permanences. Ainsi, les étudiants aideraient aux devoirs des lycéens, aux révisions des contrôles et à la compréhension des méthodes des exercices du BAC (dissertation, étude de document ...).

Ces permanences permettraient à des lycéens de venir trouver de l'aide auprès d'étudiants qui n'ont pas une grande différence d'âge avec eux, ce qui peut les rassurer et leur permettre de développer rapidement une relation de confiance. Ce qui est primordial également est que le but n'est pas d'imposer cette permanence aux lycéens et lycéennes mais de leur faire part de la possibilité de se faire aider, l'objectif étant que la démarche vienne de leur part et qu'ils comprennent que c'est une opportunité et non une obligation.

Le **format** que l'on avait pensé pour les permanences : 2 permanences par semaine (mardi et jeudi par exemple), chaque permanence de 2 heures et tenue par 3

étudiants. Ce format n'est pas fixe et peut être réadapté selon la volonté de votre établissement.

Liste des étudiants et des étudiantes engagés dans le projet de permanence :

1. Amélie Montégu
2. Sarah Carquis
3. Claire Moureau
4. Chloé Peyron
5. Martin Santibanez
6. Carlota Emeryk
7. Arthur Félix
8. Antoine Ledoux
9. Charlotte Baillard
10. Elodie Kos
11. Léa Cornus
12. Noé Thieblemont

Toutes les matières, enseignées au sein des différentes filières proposées par le Lycée, peuvent être dispensées par les étudiants (y compris les langues). En effet, tous **nos étudiants**, venant des différentes filières (ES, S ...), ont tous un très bon niveau scolaire et des connaissances pluridisciplinaires. Mais surtout une réelle envie et volonté d'aider les lycéens à obtenir leur baccalauréat. Nous avons tous conscience aujourd'hui que le baccalauréat est plus que nécessaire à la continuation d'études et pour toute carrière professionnelle. Ainsi, nous voulons leur permettre de surmonter les difficultés que peuvent représenter les épreuves du BAC et leur permettre d'obtenir toutes les clés nécessaires à leur réussite dans les études supérieures ou dans leur projet professionnel.